

DOSSIER SPECIAL

FOIE GRAS

QUADRIMESTRIEL - NUMERO 8 - FEVRIER / MAI 2013



Directeur de publication
Antoine COMITI
Président de L214

Ont participé à ce numéro :
Sébastien ARSAC
Coralie FAMBRINI
Brigitte GOTHIERE
Johanne MIELCAREK
Bérénice RIAUX

Maquette
Hugues BERNARD

Contact mail
contact@L214.com

Impression
Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100 % recyclé

Photo de couverture
L214

Crédits photos
p1 : Corentin Even, p4 : Chris J
Bowley, p7 : Marie Laforêt, p8 : Mi-
chel Pourny, les autres photos : L214

Association L214
Association loi 1901

Adresse postale
L214 B.P. 84 13721 Marignane cedex

ISSN : 2110-1280
Dépot légal : à parution

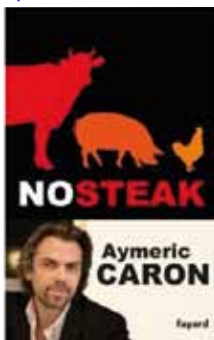
Prochain numéro
juin 2013

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du L214 Mag, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

Faut-il manger les animaux ?

La question est une fois de plus soulevée dans les médias, cette fois-ci grâce à Aymeric Caron. Grand reporter, journaliste et chroniqueur, il s'engage aujourd'hui publiquement aux côtés des animaux, en publiant un livre*. Un porte-parole digne, posé et qui défend avec force ses idées... Formidable !



Une occasion pour nous de rendre hommage à toutes les voix : la sienne, mais aussi la vôtre.

Ces voix qui osent dire que ce qu'on fait subir aux animaux est ignoble.

Ces voix qui osent reconnaître que les animaux sont des êtres sensibles.

Ces voix qui osent refuser le foie gras à la table familiale.

Ces voix qui osent affirmer qu'on peut vivre sans tuer.

Ces voix qui osent la cohérence.

Ces voix qui osent s'impliquer dans des actions.

Ces voix qui osent vivre vegan.

Ces voix qui vivent pourtant dans un monde qui voudrait qu'on reste sourd, aveugle et passif.

Toutes ces voix prennent de l'ampleur. Toutes ces voix permettront qu'un jour le monde bascule et devienne enfin vivable pour tous les êtres qui le peuplent. Continuons ensemble à y travailler !



* Aymeric Caron, No Steak, Ed. Fayard, janvier 2013

Brigitte Gothière, porte-parole de L214

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.

Enquête au pays du foie gras

L'horreur des « cages du futur »

L214 a filmé le gavage des canards dans plusieurs élevages du Sud-Ouest de la France et dresse un état des lieux accablant de la filière foie gras. Parmi les images les plus choquantes filmées au cours de l'enquête, un élevage fournissant la grande marque Labeyrie.

Quelque chose clochait dans les interventions de François Hollande et du ministre délégué à l'Agroalimentaire Guillaume Garot en déplacement cet été dans des élevages de canards du Sud-Ouest : ni l'un, ni l'autre n'ont assisté à une séance de gavage, alors qu'ils se déplaçaient précisément sur des exploitations productrices pour y défendre le foie gras. Qu'y aurait-il à préserver de la vue des élus et des journalistes les accompagnant, si « les normes du confort animal sont respectées » comme l'a affirmé le Président ? Nous connaissons la réponse mais de nombreux Français l'ignorent. Nous nous sommes donc rendus dans le Sud-Ouest, pour apporter la pièce manquante au dossier : les conditions de gavage des animaux en images.

Des animaux à bout de souffle

Les images rapportées par L214 ont été filmées dans plusieurs salles de gavage. Le constat est le même partout : dans ces élevages, l'état de santé des animaux est très dégradé. Les tentatives d'évitement et de fuite des canards au passage du gaver sont bien visibles, mais aussi leurs régurgitations, leurs halètements, et des animaux moribonds ou morts au fond des cages.

Cages du futur : la promesse d'un cauchemar

L214 a de nouveau rapporté la preuve que la France enfreint la loi européenne en procédant au gavage dans des cages individuelles qui privent les oiseaux de tout mouvement (75% de la production est ainsi hors-la-loi). Mais l'une des salles de gavage les plus terribles présentait des cages collectives. Celles-ci remplacent progressivement les cages individuelles et prétendent répondre aux



© L214

(Labeyrie, le raffinement à l'état brut...)

normes européennes. Ces cages sont pourtant loin d'être conformes à ce que demande l'Europe. Les canards y sont entassés et il est presque impossible pour eux de battre des ailes sans se heurter aux grilles ou aux autres oiseaux. Le fond des cages est grillagé, alors qu'une litière est exigée. A quoi s'ajoute le pire : au moment du gavage, une grille se baisse sur les animaux, comprimant leur corps, les bloquant dans des positions éprouvantes. Ils se font gaver en l'état, cou tordu ou tête retournée.

L214 a réitéré sa demande d'être auditionnée par les membres du gouvernement en charge de ce dossier. En attendant que le gouvernement se montre plus soucieux du respect de ses engagements européens et plus préoccupé par la condition des animaux, c'est ailleurs en Europe qu'heureusement les canards trouvent de plus en plus d'alliés.



© L214

Comme nous, les oiseaux ressentent ce qui leur arrive et veulent être heureux.

Le foie gras, vu de l'étranger

Le gavage perçu comme une pratique cruelle

L'Italie au mois d'octobre, le Royaume-Uni au mois de décembre, le foie gras n'a pas bonne réputation hors de nos frontières. Retour sur deux événements en faveur des canards français.



© Chris J Bowley (CC)

Coop est la première chaîne de distribution italienne. Le 29 octobre dernier, elle annonçait, via un communiqué de presse, ne plus vouloir vendre de foie gras. L'unique raison est la souffrance des palmipèdes. Voici un extrait de leur communiqué de presse :

"Le bien-être animal est pour Coop une valeur importante de notre politique d'entreprise [...] Partageant les préoccupations de nombreux citoyens, d'associations de protection animale et environnementale, et en accord avec nos valeurs, Coop a pris la décision de supprimer le foie gras de son assortiment."

Des enseignes comme Coop ont compris que vendre du foie gras n'est pas anodin. En effet, faire le choix d'en commercialiser c'est soutenir et cautionner indirectement la souffrance de millions d'oiseaux. L'Italie fait partie des pays Européens où la production de foie gras est interdite mais la vente est encore autorisée.

Suite au communiqué de L214 annonçant cette bonne nouvelle, TF1 a réalisé un reportage sur l'engagement de Coop au journal télévisé.

Les Britanniques n'en veulent plus

De l'autre côté de la Manche, parlementaires et ministre portent leur voix contre le foie gras, inimaginable aujourd'hui en France....

Le 15 décembre, David Heath, ministre de l'agriculture appelle les consommateurs britanniques à ne pas acheter de foie gras car "les méthodes

de production sont inhumaines" souligne-t-il. Au Royaume-Uni, la production de foie gras est interdite mais la vente, principalement dans les épiceries fines et les restaurants, est autorisée.

Quelques jours plus tard, le 20 décembre, c'est au tour des Lords, chambre haute du Parlement composée de 760 membres siégeant au Palais de Westminster à Londres, de retirer de leurs menus le foie gras en invoquant les conditions de traitement des animaux lors de la production. Depuis le 1er janvier, ce sont plusieurs plats au foie gras proposés à la cantine parlementaire qui ont été supprimés de la carte.

Et que dit Charles ?

Depuis quatre ans, le Prince Charles exige, pour raisons personnelles, a-t-il déclaré, que le foie gras ne soit pas servi au sein de ses résidences royales.

Pas très éthique le foie gras

Il est vrai que gazer ou broyer les canetons femelles, couper le bec des mâles, enfermer les canards dans des cages et les gaver 2 fois par jour n'a pas bonne publicité. Grâce à l'information toujours plus grande des associations et à une tendance des consommateurs à porter plus d'attention au bien-être animal, le foie gras est de plus en plus controversé. La roue tourne doucement, la liste des lieux sans foie gras s'agrandit d'année en année, il est temps que l'Europe se réveille...

Pour l'interdiction du gavage

L214 mobilise au Parlement européen

En réaction à une campagne de promotion du foie gras au Parlement européen, L214, quatre associations internationales et huit députés européens ont demandé à l'UE de mettre un terme au gavage des palmipèdes.

Fin de l'été 2012 : L214 apprend par la presse que l'eurodéputée gersoise Françoise Castex prépare un événement de promotion du foie gras les 16 et 17 octobre, au sein même du Parlement européen de Bruxelles. Le ministre délégué à l'Agroalimentaire Guillaume Garot est de la partie, ainsi que le groupe des eurodéputés socialistes français.

Interdire le gavage en Europe

L214 démarche plusieurs organisations internationales de protection animale afin d'organiser un contre-événement. Avertis par les associations, huit eurodéputés, dont le Français Yves Cochet décident également de réagir. La mobilisation donnera lieu une conférence pour les animaux dans une salle du Parlement, à la même date que l'événement pro-foie gras.

Le 17 octobre, les huit élus accompagnés de L214, Compassion In World Farming, Four Paws, Humane Society International et World Society for the Protection of Animals, ont ainsi montré la réalité de la production de foie gras en s'appuyant sur des images d'enquête de L214.

Les députés ont exprimé leur souhait de voir le gavage interdit dans toute l'UE, comme c'est le cas dans la plupart des pays de l'Union (tous, sauf 5 pays producteurs). Plusieurs élus ont poursuivi la mobilisation en interpellant la Commission européenne par procédure officielle de question écrite.

Plainte contre la France

Lors de la conférence, L214 et les quatre associations participantes ont présenté une plainte formelle contre la France et la Hongrie auprès de la Commission européenne pour non-respect de la réglementation protégeant les canards en élevage. Alors que la nocivité du gavage pour les oiseaux est largement établie, la Directive européenne énonce qu'« aucun animal n'est alimenté ou abreuvé de telle sorte qu'il en résulte des souffrances ou des dommages inutiles ».



La Directive impose aussi que l'espace dont disposent les animaux soit approprié à leurs besoins physiologiques et éthologiques. Une Recommandation (ayant force de loi malgré son intitulé), précise que les canards doivent pouvoir se retourner, battre des ailes ou interagir normalement avec d'autres individus. Pourtant, 75% des canards gavés en France le sont dans des cages de batterie individuelles qui les privent de tout mouvement. Cette situation concerne aussi une part significative de la production hongroise.

En permettant à un débat contradictoire d'exister dans les médias, notre mobilisation a embarrassé ceux qui espéraient venir exercer à Bruxelles un lobbying néfaste aux animaux sans être contrariés. La route vers l'interdiction du gavage est certainement encore longue mais elle semble chaque jour un peu plus sûrement tracée.

Le coin presse

L214 dans les médias

L214 envoie régulièrement des communiqués aux médias et est également consultée par la presse pour son expertise en matière de bien-être des animaux en élevage. Nous vous présentons ci-dessous quelques extraits d'articles parus en fin d'année. Ils sont tous consultables dans leur intégralité sur le site de L214, rubrique Revue de Presse.



Le 22 décembre 2012

Foie gras, Faut-il interdire le gavage ?

A l'approche des fêtes, la question du gavage des oies et des canards revient. Et si gourmandise et respect des animaux se conjuguait enfin ?

La parole d'expert était donnée à Brigitte Gothière : 75 % des producteurs sont hors-la-loi !



Le 17 octobre 2012

Le foie gras fait de la résistance

Depuis que la Californie a interdit la consommation de ce mets, les opposants au gavage des canards et des oies se sentent pousser des ailes. Face à cette fronde, le gouvernement riposte et passe à l'offensive.

« Malgré leur interdiction depuis le 1er janvier 2011, les cages individuelles en batterie restent largement utilisées en France et en Hongrie, avec la complaisance des autorités nationales », déplore Brigitte Gothière, de l'association française de protection animale L214.



Le 25 décembre

Sébastien Arsac : «c'est une souffrance permanente»

Nous sommes une association de protection animale centrée sur l'élevage (lait, viande, œuf...) et nous voulons expliquer aux consommateurs que les animaux sont aussi des êtres qui ressentent la douleur ou le stress et que c'est notre responsabilité «d'animaux humains» de ne pas les faire souffrir, d'avoir une «éthique de l'assiette».



Le 21 décembre 2012

Foie gras : le gavage industriel et les conditions d'élevage fragilisent le marché

"La production de foie gras est devenue, comme pour l'élevage de porcs en Bretagne, une production hyper industrialisée et absolument indifférente au sort des animaux", affirme Brigitte Gothière, porte-parole de L214.



Le 14 décembre

Le foie gras : tradition ou aberration ?

A l'heure où les Français commencent à planifier leurs repas de fête de fin d'année, le foie gras et ses conditions de gavage divisent les amateurs et les défenseurs du bien-être animal.

Contre : Brigitte Gothière, porte-parole de l'association L214

[...] Sur 38 millions de canards gavés, plus d'un million meurent durant l'élevage. Sans compter les canes, broyées à la naissance. Tu préfères être broyé maintenant ou gavé plus tard ?

Procédure d'EURALIS contre L214 annulée par le juge

En 2011, la société Euralis Gastronomie (foie gras Montfort, Rougié...) avait assigné L214 devant le Tribunal de Grande Instance de Tarbes et sollicitait le retrait d'une vidéo diffusée par L214 et montrant des salles de gavage fournissant cette société. Elle réclamait également la somme de 200 000 euros à titre de dommages-intérêts. Après une procédure de 18 mois, L214, s'appuyant sur le droit, a obtenu du juge que l'assignation d'Euralis soit purement et simplement annulée. Le juge a condamné Euralis à payer à L214 la somme de 2 000 euros au titre des frais engagés pour sa défense. La vidéo restera donc en ligne sur le site de L214 et notre association entend poursuivre sa communication sur les méthodes de production du foie gras.



Compte-rendu

Participation au salon Marjolaine

Avec 75 000 visiteurs, c'est l'incontournable salon bio de France. Les salons bio sont de plus en plus fréquentés, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique est grandissante, ce n'est plus une tendance mais c'est devenu une réelle attitude d'achat. En 2012, L214 était de la partie.



Des discussions intéressantes

Tous les jours, des échanges fructueux avaient lieu, sur des thèmes variés comme le végétalisme, la prédation, le fameux "cri de la carotte", la crainte d'un envahissement par tous ces animaux qu'on ne tuerait plus, l'absence de viande dans les assiettes et tant d'autres.

De nombreux tracts d'information étaient à la disposition de tous, la présentation vidéo de l'association était diffusée en boucle et les visiteurs ont pu découvrir le Faux Gras, alternative

au foie gras 100% végétale.

Une anecdote !

Une femme est venue en début de semaine, on a discuté longuement, elle était très intéressée par les différentes alternatives à la consommation de produits d'origine animale et a acheté une boîte de Faux Gras. Le dimanche, elle est repassée acheter 3 boîtes. En effet, elle en avait fait goûter à ses fils qui lui avaient fait des compliments sur son foie gras ! Elle ne leur a pas dit que c'était un pâté végétal, elle prévoyait de le leur révéler à Noël, après le repas !

Consommer bio ne veut pas dire ne pas consommer d'animaux. Il était donc crucial de diffuser des informations sur les conditions d'élevage, de transport et de mise à mort de ces animaux. Même si cette forme d'élevage est "moins pire" qu'en standard, ils souffrent aussi : la "viande heureuse" n'existe pas.

Parce que dans ce milieu, il nous semblait important de soulever la question de la place que nous accordons aux animaux et de tenter de faire tomber les oeillères qui transforment un animal en viande, en vêtement, en cosmétique ou en divertissement.

En 2012, nous nous sommes peut-être croisés.

Janvier

A Clichy, manifestation devant le siège de Monoprix dans le cadre de notre campagne « les oeufs de batterie, ça suffit ! »

Février

A Paris, manifestation anti-corrida et à Abbeville, manifestation contre l'élevage des 1000 vaches

Mai

A Marseille, Veggie Pride

Juin

A Paris, marche pour la fermeture des abattoirs et à Amiens, manifestation contre l'élevage des 1000 vaches

Septembre

A Auxerre, pour la fermeture de l'élevage de chiens Beagles destinés à l'expérimentation à Mézilles.

Novembre

A Marseille et à Paris, pour la marche contre la fourrure

Petits légumes d'hiver rôtis

Une recette de Marie Laforêt à retrouver sur son blog : 100vegetal.blogspot.com

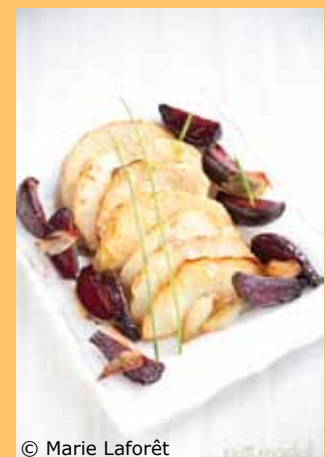
Marie Laforêt vous présente donc ses petits légumes rôtis au four. Rien de plus simple: des légumes, de l'huile d'olive, du sel et des herbes aromatiques.

Pleins de saveurs, sucrés à souhaits ils se prêtent merveilleusement à l'exercice. Mais tous les légumes racines s'y prêteront aussi: topinambours, carottes, panais, chou-rave, pommes de terre... Vous pouvez ajouter quelques gousses d'ail et des gros morceaux d'oignons pour plus de saveurs!

Il suffit de couper (et éplucher si besoin) les légumes en morceaux de taille identique, de les disposer dans un plat et d'arroser d'huile d'olive. Bien masser les légumes avec vos mains pour qu'il s'imprègnent d'huile, puis enfourner à 150°C, en remuant régulièrement, pour que les légumes ne sèchent pas, et surtout ne grillent pas.

Le temps de cuisson dépendra de la taille de vos légumes et du type de légumes. Compter environ 45min/ 1h.

Servir chaud avec de la fleur de sel et des herbes fraîches.



© Marie Laforêt

Soyons tous au rendez-vous

Agenda d'actions pour les animaux

Dimanche 3 mars 2013, à Paris :
empêcher l'élevage des
« 1000 vaches »

Après dix jours de battage médiatique et de complaisance politique autour du Salon de l'Agriculture, soyons nombreux à descendre dans la rue pour clôturer cet événement de promotion intensive de l'élevage par un grand NON à l'élevage intensif, non au projet en cours d'enfermer 1000 vaches en bâtiments clos en Picardie, non aux installations d'exploitations qui garantissent aux animaux les pires conditions de vie.
Informations pratiques à venir sur www.L214.com



Week-end des 11 et 12 mai 2013, à Alès (Gard) :
pour la fin des corridas

Manifestation emmenée par le CRAC Europe et ses associations partenaires pour demander l'abolition de la corrida en France. Information et aide au transport : www.anticorrída.org

Samedi 18 mai, à Genève (Suisse) :
Veggie Pride

Vous êtes végétarien-ne, végétalien-ne : venez affirmer votre choix de vivre sans tuer. La Veggie Pride a pour objectif de poser un débat public sur la légitimité de mettre à mort des animaux, et de défendre les droits des végétariens et végétaliens face aux situations sociales discriminantes (accès à des repas équilibrés, conseils médicaux adaptés, droit à l'objection de conscience, etc.)
Informations : www.veggiepride.ch



Du 1er au 7 avril 2013 :
Semaine du Développement Durable

L214 et l'Association Végétarienne de France lanceront la campagne Jeudi Veggie à cette occasion. Pourquoi et comment végétaliser l'alimentation ? Pour favoriser en douceur un changement en profondeur.
Informations pratiques à venir sur le site : www.jeudi-veggie.fr

Samedi 15 juin, à Paris :
Fermons les abattoirs !

Rendez-vous pour la 2ème Marche pour la fermeture des abattoirs, qui avait rassemblé en 2011 près de 500 personnes. Si nous voulons que l'exploitation et la souffrance des animaux cessent un jour, il faut le dire et le manifester dès maintenant : soyons ambitieux et déterminés pour les animaux, demandons haut et fort à sortir de l'ère des abattoirs.
Informations : <http://fermons-les-abattoirs.org/>

Découpez ce coupon et renvoyez-le à notre adresse: **L214 - B.P. 84 - 13721 Marignane cedex**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à *L214 Mag* (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à *L214 Mag* **pour le diffuser** (10 exemplaires de chaque)
- Je soutiens l'action de L214 par **un don** : 15€ 30€ 50€ 100€ €
- J'adhère** à l'association L214 avec la formule suivante :
 - Membre adhérent **25€** Bienfaiteur **80€**
 - Tarif réduit si moyens de même **12 €** Recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

Je règle par : chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur **la boutique** <http://boutique.L214.com>

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

E-mail : Téléphone :